

L'EXPO '67

LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du progrès au sujet de l'Exposition de 1967 et des travaux qu'on fait à ce propos. Par suite des rumeurs, peut-être officielles, le ministre peut-il affirmer à la Chambre que toutes les mesures de précaution sont prises pour prévenir l'inondation par suite des crues de printemps?

L'hon. Robert H. Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, il me faut tenir la question pour préavis.

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

L'ÉTUDE DE SON ACTIVITÉ PAR UN COMITÉ MIXTE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. A. Bell (Carleton): Monsieur l'Orateur, le 19 janvier cette année, en réponse à une question que j'ai posée, le premier ministre a promis de recommander la formation d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, au cours de la présente session, pour étudier le travail de la Commission de la capitale nationale et, plus particulièrement, d'un programme embryonnaire afin de préparer la capitale au centenaire de la Confédération. J'aimerais demander au premier ministre si lui et ses collègues ont eu l'occasion d'étudier cette proposition et, le cas échéant, quelle décision ils ont prise?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai discuté la question avec mon collègue, le ministre des Travaux publics, et ce dernier voudrait peut-être dire quelques mots à ce sujet.

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, la question est étudiée de manière approfondie. Comme le député le sait, les services d'une société de conseillers techniques ont été retenus pour examiner la réorganisation de la Commission. Nous avons reçu un rapport et avons commencé à le mettre en application en décembre dernier. C'est pourquoi nous avons cru, étant donné que sous peu les comités de la Chambre seront plus surchargés de travail que jamais auparavant, qu'il était peu sage d'ajouter un autre comité spécial, à ce stade-ci de la session. En somme, monsieur l'Orateur, nous laissons cette affaire partiellement en suspens, mais il n'est pas question d'établir immédiatement ce comité.

LES TRANSPORTS

SUD DE L'ALBERTA—MANQUE DE WAGONS COUVERTS POUR EXPÉDIER LA FARINE VERS LE LITTORAL DU PACIFIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Finances s'il sait que certaines minoteries du sud de l'Alberta ont dû fermer leurs portes cette semaine à cause d'un manque de wagons couverts pour expédier la farine au littoral du Pacifique? Prierait-il le nouveau comité de coordination de s'occuper de cette affaire pour éviter qu'elle se reproduise à l'avenir?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Oui, je le prierai de s'en occuper.

[Français]

LES POSTES

ON DEMANDE DE PRENDRE DES MESURES EN VUE D'ÉVITER UNE GRÈVE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes.

Voudrait-il assurer la Chambre que des pourparlers sont déjà entamés avec les syndicats des employés postaux en vue d'éviter une grève semblable à celle que nous avons connue dans le passé?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, l'honorable juge Montpetit enquête présentement sur les problèmes qui concernent les employés postaux, et je ne sais pas à quoi l'honorable député de Chapleau veut faire allusion.

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

RESTRICTIONS SUR LES DROITS DE PÊCHE ET DE CHASSE DANS LES RÉSERVES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours, je demandais au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales s'il pouvait nous faire part des progrès accomplis par le comité chargé d'examiner les droits de pêche et de chasse des Indiens. Le ministre avait dit alors qu'il considérerait la question comme préavis, en même temps que les autres questions sur le même sujet. Je me demande si le ministre serait prêt à renseigner la Chambre à ce sujet, s'il ne l'a pas déjà fait en mon absence.